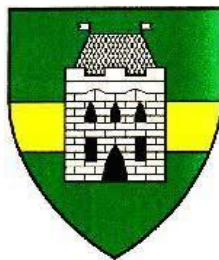


# Saulon-la-Rue Infos municipales

n° 252

16 avril 2024



## Commémoration du 8 mai

Les habitants sont invités à participer à la cérémonie commémorative qui aura lieu le

**mercredi 08 mai 2024 à 11h30**

devant le Monument aux Morts.

Cette cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle de rencontres et de loisirs.



## Achat groupé de gaz, d'électricité et de pellets

 04/11/2024

Proposition aux habitants de la Commune de Saulon-la-Rue :  
**Achat groupé de gaz, d'électricité 100% verte et de pellets**

**Madame, Monsieur,**

La Commune de Saulon-la-Rue a placé les thématiques économiques et énergétiques au centre de ses projets.

Afin de répondre à ces préoccupations, la Commune de Saulon-la-Rue a décidé d'organiser une action collective : l'achat groupé d'énergie. La Commune propose ainsi aujourd'hui à ses habitants de réaliser de multiples économies sur leurs factures d'énergie tout en bénéficiant d'une électricité 100% verte d'origine renouvelable.

Dans le cadre d'un regroupement de communes, la Commune de Saulon-la-Rue vise à négocier un maximum de réductions et de petites améliorations du traitement pour négocier les meilleures offres tarifaires en électricité et en gaz auprès des fournisseurs d'énergie.

Vous ferez compte, plus les participants seront nombreux, meilleures seront les conditions de négociation, et par conséquent, meilleures seront les économies réalisées. Elles dépendent pas à priori de l'écart entre votre et le prix présumé habituel, sans engagement et en moins de 5 minutes sur le site <https://saulonlarue-energie.fr> ou grâce au formulaire de pré-inscription au verso de ce courrier ou par téléphone au 03 72 27 53 13 ou via le site internet <https://saulonlarue-energie.fr>.

**L'achat groupé se déroule en trois étapes :**

- Pré-inscription** gratuite et sans engagement jusqu'au 30 avril 2024.  
Il s'agit de vos factures d'électricité et/ou de gaz, pré-inscrivez-vous gratuitement, sans engagement et en moins de 5 minutes grâce au formulaire au verso de ce courrier ou par téléphone au 03 72 27 53 13 ou via le site internet <https://saulonlarue-energie.fr>.
- Transmission** de l'offre à partir du 10 mai 2024.  
Une fois la promesse réalisée, nous vous communiquerons les offres reçues et les étapes pour changer de fournisseur en toute simplicité. Ces informations vous sont transmises par e-mail ou par courrier.
- Souscription** de l'offre : du 10 mai au 31 mai 2024.  
Vous êtes libre d'accepter l'offre. Sachez que nous nous engageons de transmettre l'électricité et de gaz en moins de 5 minutes, sans payer d'abonnement de rupture.

N'hésitez pas à vous pré-inscrire avant le 30 avril et à partager cette initiative avec vos proches.

Pour toute question concernant l'achat groupé, contactez nous :

- par téléphone au 03 72 27 53 13
- par e-mail à l'adresse [info@saulonlarue-energie.fr](mailto:info@saulonlarue-energie.fr)

 Etienne HALLET  
Président de Wikipower

 Alexandre GAFFURI  
Maire de la Commune de Saulon-la-Rue

Nous vous proposons une opération pouvoir d'achat en associant notre commune avec plusieurs autres collectivités du département. Cet achat porte sur le gaz, l'électricité, les pellets.

Pour mener à bien cette démarche solidaire, nous travaillons avec la société dijonnaise Wikipower qui est chargée de l'opération pour toutes les communes.

Dès aujourd'hui, jusqu'au 30 avril 2024, vous pouvez vous pré-inscrire gratuitement et sans engagement sur <https://saulonlarue-energie.fr/> pour obtenir courant mai une proposition tarifaire concernant vos demandes.

Dans tous les cas cette proposition ne vous engage en rien ! Libre à vous de souscrire ou non à la proposition personnalisée que vous enverra Wikipower.

Adresse postale : 12, rue des Chêneteaux - 21910 SAULON LA RUE

Téléphone : 03.80.36.60.50 - Adresse électronique : [mairie@saulonlarue.fr](mailto:mairie@saulonlarue.fr)

Site internet : [www.saulonlarue.fr](http://www.saulonlarue.fr)

Réception du public : lundi : 16h30 - 18h30 ; mercredi : 10h30 - 12h30 ; samedi des semaines impaires : 9h30 - 11h30

## Listes électorales

🗳️ Afin de pouvoir voter le 9 juin pour le scrutin des élections européennes, votre demande d'inscription doit être déposée au plus tard le mercredi 1<sup>er</sup> mai pour les inscriptions en ligne et au plus tard le vendredi 3 mai pour les inscriptions en Mairie. **(ouverture exceptionnelle du secrétariat de Mairie le vendredi 03 mai de 10h à 12h)**

✅ Seuls les nouveaux inscrits sur les listes électorales depuis le scrutin des législatives (juin 2022) recevront une nouvelle carte électorale dans le courant du mois de mai.

👉 À savoir : L'inscription est automatique pour les jeunes âgés de 18 ans (ayant effectué leur recensement citoyen).



Vérifiez votre situation électorale sur :  
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

## Collecte de mobiles



**Des millions de téléphones dorment au fond de nos tiroirs il est temps de les réveiller.**

Du 15 avril au 15 juin 2024

Apportez vos mobiles et faites-le dans une filière éco-responsable et solidaire.



Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, Orange s'associe à Emmaüs International et lance un défi de collecte de mobiles usagés entre les communes du département.

En partenariat avec l'Association des Maires de la Côte-d'Or et des Présidents d'Intercommunalité (AMF 21), la commune participe à cette initiative.

Ce défi a débuté le lundi 15 avril 2024 et se poursuivra jusqu'au samedi 15 juin 2024.

**Un collecteur est en Mairie afin de vous permettre de rapporter vos anciens téléphones mobiles.**

L'AMF remercie les habitants pour leur participation à cette démarche environnementale et sociétale.

## Reprise physique de sépultures

La procédure administrative de reprise des concessions en état d'abandon, des concessions échues et des sépultures en terrain commun étant achevée, la reprise physique débute le 16 avril (durée estimée des travaux : 8 jours).

L'accès au cimetière est limité, merci de ne pas vous y rendre pendant les travaux.



Adresse postale : 12, rue des Chêneteaux - 21910 SAULON LA RUE

Téléphone : 03.80.36.60.50 - Adresse électronique : [mairie@saulonlarue.fr](mailto:mairie@saulonlarue.fr)

Site internet : [www.saulonlarue.fr](http://www.saulonlarue.fr)

Réception du public : lundi : 16h30 - 18h30 ; mercredi : 10h30 - 12h30 ; samedi des semaines impaires : 9h30 - 11h30